Certificat d'Aptitude Professionnelle
Conducteur d'Installations de Production

Pour qui ?

Le titulaire du **CAP CIP** assure la conduite en production d'un système industriel. Selon l'atelier industriel, il intervient au niveau de la prise de poste avec la passation des consignes.
Il prépare la production à son poste de travail. Il règle l'installation de production sur laquelle il intervient. Il lance la production après contrôle du pilote.
Il conduit l'installation (réapprovisionnement compris). Il contrôle la qualité des produits. Il effectue la maintenance préventive de premier niveau de l'installation.

Les PFMP

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

- ne sont pas des stages d'observation mais des périodes de formation
- permettent une meilleure connaissance du monde professionnel et des ses exigences
- favorisent l'acquisition de compétences professionnelles
- préparent l'élève à sa professionnalisation
- sont prises en compte dans l'évaluation pour l'examen

Sur les 2 années, pour pouvoir valider sa formation, l'élève doit réaliser obligatoirement **12 semaines** de PFMP au total, réparties généralement de la manière suivante :

- 6 semaines en Première
- 6 semaines en Terminale

L'accès à la formation

Le **CAP CIP** se prépare en deux ans après la classe de troisième, il est proposé aux filles et aux garçons après la classe de 3ème Générale, Prépa-Métiers ou SEGPA. Cette formation permet une rapide intégration dans la vie professionnelle ou également une poursuite d'étude vers un Baccalauréat Professionnel en deux ans.

Les métiers

Le CAP CIP débouche principalement sur les métiers :

- Agent(e) ou opérateur(rice) de fabrication
- Conducteur(rice) de machines automatisées au sein des industries de transformation, des industries d'élaboration et de conditionnement dans les secteurs suivant :
  - L'agroalimentaire
  - La cosmétique
  - La construction mécanique
  - La production et transformation de métaux
  - L'automobile
  - L'industrie textile,...

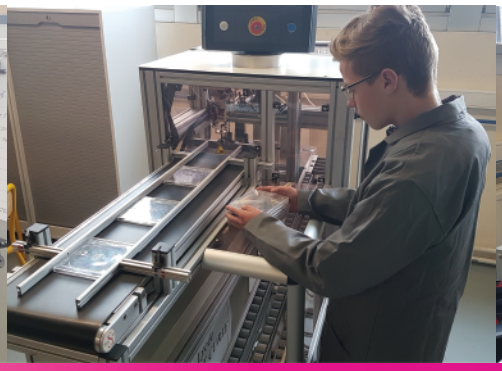
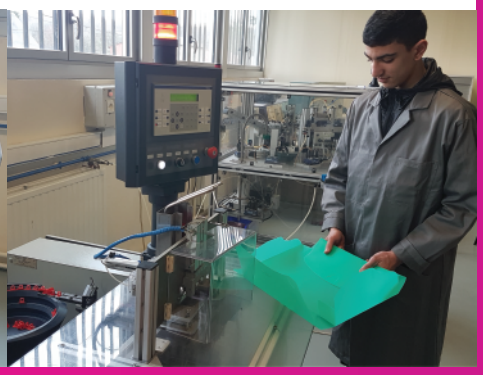

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Conducteur d'Installations de Production

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Conducteur d'Installations de Production

Les matières

Enseignement Général (8,5h)

- Français
- Histoire - Géographie
- Mathématiques - Physique - Chimie
- Langue vivante
- Arts appliqués
- Enseignement Moral & Civique
- EPS
- Prévention Santé Environnement

Enseignement Professionnel (19h)

- Travaux pratiques et technologique
- Co-intervention avec Français et Mathématiques
- Chef d'oeuvre
- Formation d'habilitation électrique
- Formation au SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Accompagnement personnalisé (3,5h)

- Consolider les compétences
- Offrir une aide méthodologique
- Préparer l'orientation (poursuite d'étude ou insertion professionnelle)

31 heures hebdomadaires

Les examens

Épreuves professionnelles en CCF

- EP1 : Conduite en mode normal
  Chef d'oeuvre
- EP2 : Intervention durant la production

CCF : Contrôle en Cours de Formation

Épreuves domaine général en CCF

- EG1 : Français, Histoire - Géographie et Éducation Civique
- EG2 : Mathématiques, Physique - Chimie
- EG3 : Éducation Physique et Sportive
- EG4 : Prévention Santé Environnement
- UF : Épreuve facultative : Langue Vivante

CCF : Contrôle en Cours de Formation

Les poursuites d'études

Même si l'insertion professionnelle est possible, une poursuite d'études vers le Bac Pro est envisageable :

Exemple

- Bac Pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (préparé au lycée d'Hirson)
- Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (préparé au lycée d'Hirson)
- Bac Pro Pilote de ligne de production

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Lycée Joliot-Curie
1 rue Chanzy
02500 Hirson
03.23.99.30.30
ce.0020031y@ac-amiens.fr

Région Hauts-de-France

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Conducteur d'Installations de Production